

Trophée Région Sud
Ecole de Cyclisme
Piste
Saison 2025



1. CATEGORIES

Baby vélo : 2021

U7 - Pré-Licenciés : 2019 et 2020

U9 - Poussins : 2017 et 2018

U11 - Pupilles : 2015 et 2016

U13 - Benjamins : 2013 et 2014

2. DATES ET LIEUX

Date	Club Organisateur	Vélodrome	Département
Samedi 8 mars 2025	Vélo Club Port de Bouc	Port de Bouc	13
Samedi 15 mars 2025	Vélo Club Saint-Antoine la Gavotte	Vitrolles	13
Samedi 22 mars 2025	Vélo Club La Pomme Marseille	Vitrolles	13
Samedi 29 mars 2025	Amicale Vitrolles Sport Cycliste	Vitrolles	13

Dossard 13h - Départ 14h

3. CLASSEMENTS

a) Général Individuel

Le classement du trophée régional Piste se fera par catégorie sur la base du classement omnium de chaque samedi. (U7 – U9 – U11 – U13)

Le classement actualisé sera envoyé après chaque épreuve à l'ensemble des clubs.

Barème des points pour chaque épreuve :

Place	Point
1	15
2	12
3	10
4	8
5	6
6	5
7	4
8	3
9	2

Les coureurs classés à partir de la 10ème place auront 1 point.

Afin d'être classé au classement général, le coureur devra participer au minimum à 2 manches.

Un bonus de 20 points sera attribué au coureur ayant participé aux 4 manches.

La participation à la finale du Trophée est obligatoire afin d'être classé au classement général.

Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie du Trophée. (Garçons et filles).

Les maillots de champions et championne régional seront remis lors de la finale.

b) Général Par Equipe

Un classement par Equipe sera réalisé sur l'ensemble des 4 épreuves.

Seront pris en compte les 4 meilleurs résultats par épreuve des catégories U7 à U13.

4. REGLEMENTATIONS EPREUVES

En cas d'égalité au classement général, sera pris en compte le classement de la dernière manche du samedi 29 mars.

Course aux points : Distances maximales :

- U7 Pré licenciés - 1 km

- U9 Poussins - 2 km

- U11 Pupilles - 4 km

- U13 Benjamins - 8 km

- U15 Minimes - 12 km

Scratch : Distances maximales :

- U7 Pré licenciés - 500 m

- U9 Poussins - 1 km

- U11 Pupilles - 1,5 km

- U13 Benjamins - 2 km

- U15 Minimes - 2,5 km

Les autres points du règlement restent identiques au règlement FFC Ecole de Cyclisme.

Guillaume GONZALEZ et Yohann SZYMCZAK

Commission Ecole de Cyclisme Région Sud FFC

